



Le jeudi 10 mars 2022

Monsieur le Président du Département de l'Ain
45 Avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg en Bresse

Objet : Préavis de grève **FO** du Département de l'Ain

Monsieur le Président du Département de l'Ain,

J'ai l'honneur de vous informer que l'organisation syndicale **FO** du Département de l'Ain dépose un préavis de grève prenant effet du **vendredi 18 mars 2022 jusqu'au jeudi 8 décembre 2022 afin de couvrir tous les mouvements sociaux FO durant cette période.**

Cette période de grève a été décidée pour :

- LA REVALORISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR TOUS LES AGENTS ;
- UNE PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR POUR LES MUTUELLES DE SANTE ;
- LA REVALORISATION DE LA VALEUR FACIALE DES TICKETS RESTAURANTS ;
- UNE RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITE AU TRAVAIL ;
- L'EMBAUCHE DE FONCTIONNAIRES EN NOMBRE SUFFISANT ;
- LE MAINTIEN DE TOUS LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ.

Nous espérons néanmoins ouvrir des négociations sur ces sujets pendant ce préavis de grève avec l'Exécutif Départemental pour trouver des solutions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos cordiales salutations.

Rodrigue BROUILLIARD
Secrétaire général **FO**

Hervé TESTART
Trésorier général **FO**

Antoine GUILLAMON
Membre du bureau **FO**

**SYNDICAT FO DES AGENTS
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN**

13 av. de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse
Mail : fo@ain.fr | Site Internet : <http://www.fo-01.fr>

Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87



**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

